

LE DON et le BENEVOLAT

2 possibilités s'offrent à vous :

- 1- Vous pouvez faire un don défiscalisé
- ☞ Offrez 100€ cela vous coûtera 34 €
- 2- Venez donner du temps ponctuellement ou tout au long de l'année (aide administrative évènement- - déplacements)



-Le total de vos heures de bénévolat, frais ou km sera valorisé et déductible du montant de votre impôt.

Aidez le club Et bénéficiez d'une réduction d'impôt (66%)